

September 2, 2014

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Autorité des marchés financiers (Québec)
Commission des services financiers et des services aux consommateurs (New Brunswick)
Nova Scotia Securities Commission
Office of the Superintendent of Securities, Newfoundland and Labrador
Office of the Superintendent of Securities, Government of the Northwest Territories
Legal Registries Division, Department of Justice, Government of Nunavut

a/s Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice de secrétariat
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Par courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Chère Me Beaudoin,

Sujet : Avis de consultation multilatéral de l'ACVM, Projet de règlement modifiant le Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance

Les personnes soussignées tiennent à féliciter les agences de réglementation nommées ci-dessus d'avoir mis de l'avant le Projet de règlement modifiant le Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance. Merci de nous accorder la possibilité de commenter le Projet de Règlement.

Nous étions parmi les signataires originaux d'une soumission à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en date du 9 avril 2014 (voir www.osc.gov.on.ca/en/24538.htm). Les signataires à la soumission du mois d'avril formaient un groupe ad hoc, diversifié et non-partisan de cadres supérieurs, de professionnels et d'administrateurs de société d'à travers le Canada. Nous réitérons l'appui exprimé dans notre soumission du mois d'avril aux objectifs et aux principes qui motivent le Projet de règlement.

Notre gardons confiance que l'application de ces mesures contribuera à améliorer la performance et la compétitivité de notre pays, ainsi que celle des sociétés qui sont à la base de son économie.

Les questions précisées aux pages 5-t de l'Avis de consultation ont été largement discutées dans notre soumission du mois d'avril, que nous incorporons ici par référence, ce qui a pour effet d'en réitérer intégralement son contenu.

Notre soumission originale du 27 septembre 2013 (rattachée sous forme d'appendice A à notre soumission du mois d'avril) en réponse au document de consultation publié par le personnel de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, faisait état d'une recherche importante établissant les faits qui justifient les mesures exigeant de « se conformer ou d'expliquer » proposées au Projet de règlement.

Tel qu'établi dans nos soumissions antérieures à la CVMO, le Canada tire de l'arrière parmi des pays développés quant à la représentation des femmes aux conseils d'administration et à la direction des entreprises. Nous félicitons les agences de réglementation pour leur leadership en proposant des mesures qui contribueront à l'amélioration constante de la gouvernance corporative au Canada.

Ont signé :

Pauline Couture
Administratrice d'organismes caritatifs

Shirley Dawe
Administratrice de sociétés

Linda Hohol
Administratrice de sociétés

Beth Horowitz
Administratrice de sociétés

Maureen Reid, ICD.D
Présidente, Boardworks Consulting

C.L. Sugiyama, D.M., J.D.
Administratrice de sociétés
Professeur émérite invitée
Université Ryerson

Stella Thompson
Présidente, Forum international des femmes Canada
Administratrice de sociétés

Les avis exprimés lors de notre soumission du mois d'avril sont ceux des signataires individuels et ne reflètent pas nécessairement ceux des organismes auxquels ils sont affiliés.

Renseignements ou clarifications : Pauline Couture pmc@pcassocies.com (Montréal et Toronto), Shirley Dawe, Shirley@shirleydawe.com (Toronto), Stella Thompson, Thompson@governancewest.com (Calgary)